

Nous vous prions de lire ce règlement ATTENTIVEMENT

DURÉE DE LA LOCATION : Le logement est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location ci-dessus. En aucun cas un(e) client(e) ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de la période louée.

HORAIRES :

- **Arrivée : 17h00** - **Départ : 10h00**

Une arrivée + tôt ou un départ + tard est possible, selon dates et disponibilités en cours.

ETAT DES LIEUX :

A votre arrivée, après présentation des lieux et ses fonctionnements, un état des lieux avec inventaire établis en 2 exemplaires seront à signer par les deux parties.

Les 2 jeux de 2 clés du gîte, ce règlement intérieur vous seront remis en main propre.

PARKING PRIVÉ : Il est réservé uniquement pour la clientèle du gîte pouvant y stationner jusqu'à 5 automobiles. Si +, nous le signaler au préalable.

MATERIEL FOURNI : Ce logement est loué avec la literie (sommiers + matelas) équipés d'alèses qui devront être rendus propres et maintenus lors du départ, couettes & oreillers conforme à l'inventaire.

Les linges de maison (linges de lit, de cuisine, & de toilette) sont fournis.

Les lits seront faits à votre arrivée. Sont mis à votre disposition le jour de votre arrivée : Sacs poubelle, éponges, filtres à café, lessives, pastilles lave-vaisselle, produits ménagers, sel, poivre, huiles, vinaigre...)

Ayez la gentillesse de renouveler pour les autres arrivants.

UTILISATION DES LIEUX & CONSOMMATIONS :

- Tous les meubles sont à votre disposition, veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté durant votre séjour.

- L'eau courante, l'électricité, le chauffage sont inclus dans tous les tarifs de la location.

- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans les cuvettes des WC, hormis le papier hygiénique mis à votre disposition. N'utilisez que des produits compatibles avec notre système assainissement non collectif.

- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé.

- Avant de sortir du gîte, que ce soit pour 5 minutes ou pour la journée, fermer toutes les portes d'accès à clé et toutes les fenêtres des deux niveaux.

- Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Dans le but de respecter au mieux l'environnement et selon les directives Européennes en matière d'économie d'énergie, veuillez :

- Eteindre les éclairages lorsque vous quittez une pièce si plus personne ne s'y trouve.

- Ne pas laisser couler l'eau des douches, des WC, du robinet de la cuisine & extérieur inutilement, idem pour les robinets des lavabos des salles d'eau.

- Ne pas laisser portes & fenêtres ouvertes si le chauffage est en marche.

- Maintenir une température intérieure raisonnable entre 18°C et 19°C dans les pièces et 17°C à 18°C dans les chambres.

- Limiter la quantité de bûches à consommer dans la cheminée et dans le poêle à bois.

INTERDICTIONS :

- **De fumer et/ou vapoter à l'intérieur de la maison. Des cendriers à disposition sur la terrasse extérieure.**

- **Les animaux de compagnie ne sont plus souhaités, sauf chien de guide d'aveugle.**

- **Pas de fêtes ni d'événements sans autorisation, le gîte n'étant pas une salle des fêtes.**

- **Pas d'enterrements de vie de jeune fille (EVJF) ou d'enterrements de vie de garçon (EVG).**

- **Ne pas apporter de nourritures ou boissons tachantes dans les chambres, ne pas manger dans ou sur les parures de lit.**



SECURITE & VOISINAGE :

- En cas d'urgence, veuillez avvertir les secours (**18** pompiers, **15** Samu, **17** police, **112** Général)

- Respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

- Volume sonore intérieur, doit être contenu afin de respecter la tranquillité totale du voisinage = **103 dB maximum.**

- Interdiction de faire du bruit après **22h00** et avant **8h00** du matin.

- Après 22h00, tous volumes sonores doivent être baissés, portes et fenêtres closes. La terrasse amovible de la piscine doit être **fermée à 21h30.**

- Toute dégradation du fait de pluies introduites à l'intérieur des pièces, notamment des parquets et moquette, sera imputable au locataire.

- Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa compagnie d'assurance une protection responsabilité civile locative dite « **VILLÉGIATURE** » assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels que incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location. Une attestation d'assurance établie au nom du locataire doit être impérativement jointe au contrat de location.

- En cas de conflit, de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

NETTOYAGE AVANT LE DÉPART : Le forfait ménage est inclus dans le tarif de votre séjour et comprend le nettoyage de toutes les pièces et du linge de maison. Toutefois, merci de ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets, de l'électroménager et de la vaisselle.

Le forfait ménage ne comprend pas le nettoyage des éléments suivants :

1. Nettoyer et ranger les appareils ménagers, électroménagers, les appareils à raclette.

2. Nettoyer correctement le BBQ, la plancha, les ustensiles liés (Produits d'entretien à disposition).

3. Lacer le dernier lave-vaisselle avant le départ.

4. Vider et nettoyer les cendriers, foyer de la cheminée et le poêle à bois.



TRIS SELECTIF : Merci de respecter les règles de tri :

Plusieurs bacs blancs sous l'escalier sont à votre disposition afin de faire le tri des déchets plastiques, verres, emballages cartonnés ou métalliques

Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles, les rendre propres, déposer sacs poubelles dans les containers sous l'abri bûches côté parking clientèle.

En cas de problème En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre au **06 81 33 70 71**. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement

ORAGE : veuillez débrancher les TV, les appareils Hi-Fi, la box Wi-Fi, les CPL, les chargeurs de portables...

JEUX de société, jeux extérieurs, livres mis à disposition du gîte ne devront pas quitter les lieux. L'utilisation des jeux extérieurs par les enfants est sous la seule responsabilité des parents ou de leurs responsables.

MAISON DES ENFANTS : Elle doit être rendue propre avant le départ, les jeux de plateau remis dans leur boîte. Les livres, ballons, coussins et autres objets rangés à l'intérieur, lampes intérieures éteintes. Fermé en périodes hivernales

Le logement n'est malheureusement pas adapté pour l'accueil de personnes avec handicap se déplaçant avec un fauteuil roulant. Nous privilégions une clientèle familiale plutôt qu'un groupe de jeunes gens venus faire la fête, le gîte n'étant pas adapté à cela !

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir entièrement lu ce règlement.